

Pour mémoire : Les différentes aides

- Vous êtes commerçants ou artisans ? le Département peut vous aider

La crise du Covid-19 et le confinement ont provoqué de lourdes conséquences en Essonne, notamment financières auprès des entrepreneurs exerçant dans les domaines de l'artisanat ou du commerce. Dans ce contexte inédit, le Département soutient les personnes en situation de fragilité économique et sociale en leur apportant une aide exceptionnelle de 800€.

<http://www.essonne.fr/economie-amenagement-mobilites/lactualite-economie-amenagement-mobilites/news/covid-19-le-departement-accompagne-les-acteurs-economiques-fragilises/>

- Les aides de la Région

N'oubliez pas, pour aider les entreprises franciliennes à affronter la crise du Covid-19, la Région Île-de-France, associée à l'État et Bpifrance, répond à 15 questions majeures que vous trouverez ci-dessous :

<https://www.iledefrance.fr/covid-19-la-region-ile-de-france-lance-un-plan-durgence-pour-les-entreprises>

Par ailleurs, une cellule de conseillers de la Région Île-de-France répond à vos questions concernant les démarches à accomplir.

Contact : 01 53 85 53 85

